

Bonnes pratiques

- 1 **Ne pas utiliser** un produit non étiqueté.
- 2 **Lire** l'étiquette et respecter le mode d'emploi (dilution, précautions d'utilisation et de stockage...).
- 3 **Toujours reboucher** le flacon après utilisation.
- 4 **Éviter le déflaconnage**.
- 5 **Ne jamais se laver** les mains avec un produit de nettoyage. Ce n'est pas son usage.
- 6 **Ne pas boire, ne pas manger et ne pas fumer** durant l'utilisation d'un produit de nettoyage, ni sur le lieu de travail.
- 7 **Porter** les équipements et protections préconisés sur l'étiquette (gants*, lunettes, masque...)
- 8 Aérer l'espace de travail.



Le lavage des mains : avec un savon doux et à l'eau tiède. Sécher avec un essuie-main papier jetable ou une serviette propre.

À la maison : penser à se protéger aussi des produits de nettoyage domestiques et à utiliser des crèmes de soin qui adoucissent et hydratent la peau.

Lorsque le déflaconnage ne peut être évité, il est impératif de respecter quelques règles :

- 1 Ne jamais utiliser de contenants alimentaires !
- 2 Se procurer des contenants adaptés auprès des fournisseurs spécialisés.
- 3 Transvaser avec prudence.
- 4 Procéder à un étiquetage identique du produit sur les nouveaux flacons (nom du produit, composition, mode d'emploi, pictogrammes de danger...).



GANTS OBLIGATOIRES



*Les gants doivent être :

- personnels,
- de taille adaptée,
- résistants au produit utilisé,
- sans trous ni déchirures,
- propres et secs à l'intérieur,
- sans latex.



Les gants en latex peuvent être à l'origine de réactions allergiques graves.
Privilégier les gants en nitrile ou en vinyle.

LES PRODUITS DE NETTOYAGE

VEULENT VOTRE PEAU !



Un produit de nettoyage est un produit chimique.

L'usage d'un produit de nettoyage (même le plus courant) n'est pas anodin pour votre peau.

Agressifs par nature, les produits de nettoyage peuvent provoquer :

irritations
dessèchement

vieillesse
prématuré
de la peau

allergies
eczéma
urticaire

brûlure
chimique
(acide/soude)



Informez-vous
du danger potentiel
d'un produit
avant de l'utiliser.

TOUJOURS LIRE
L'ÉTIQUETTE !

L'étiquetage du produit de nettoyage est la première information accessible par l'utilisateur sur les dangers et les précautions à prendre lors de son utilisation.

Les pictogrammes, les mentions d'avertissement, les mentions de danger et les conseils de prudence sont autant d'informations incontournables **pour un usage adéquat et sécurisé.**

La Fiche de Données de Sécurité (FDS)

donne également des informations importantes (composants dangereux, mesures de prévention...). Le fournisseur ou le fabricant du produit a l'obligation de la transmettre à votre l'entreprise.

Sachez repérer sur vos produits de nettoyage, les principaux pictogrammes signalant un risque pour votre peau et votre santé...

Depuis le 1^{er} juin 2015, en accord avec la nouvelle réglementation, les symboles et indications de danger sur les étiquettes ont changé...

Le règlement européen CLP définit les modalités de classification, d'étiquetage, d'emballage et de stockage des substances et des mélanges.

La classification des produits permet d'identifier les dangers qu'ils peuvent présenter du fait de leurs propriétés physico-chimiques, de leurs effets sur la santé et sur l'environnement.

L'étiquette du produit est élaborée à partir de sa classification.



- 1 Irritant ou sensibilisant
- 2 Corrosif
- 3 Toxique
- 4 Toxique, voire... Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique (CMR)

